

Compte rendu de séance

Séance du 10 Février 2022

L'an 2022 et le 10 Février à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DU CONSEIL sous la présidence de HANQUIEZ Karelle, Maire

Présents : DEMAILLET Sandrine, DESBRUERES Catherine, AUDOUX Virginie, THIBAUT Xavier, HANQUIEZ Karelle, DENEUVE Damien, DEMAILLET Frédéric, KIPPERT Bertrand, FERRIEN Jérôme

Absents excusés : Mme Isabelle CARCEL et M. Philippe PERRIN

Absents : Néant

Procurations :

- Isabelle CARCEL à DESBRUERES Catherine
- Philippe PERRIN à Bertrand KIPPERT

Invités : M BEGARDES Maxime

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 9

Date de la convocation : 29/01/2022

Date d'affichage : 29/01/2022

A été nommé(e) secrétaire : Catherine DESBRUERES

Arrivée de Mme AUDOUX 19H25, arrivée de Damien DENEUVE à 19h15.

I-Hommage à M. Désiré LERAY

Suite au décès de M Désiré LERAY, ancien Maire de St Hilaire de Gondilly, une minute de silence a été observée afin de lui rendre hommage.

II-Site WEB

Dans le cadre de France RELANCE, nous avons répondu à l'Appel à Projet (AAP) numérique. Nous avons eu un accord pour le financement à 100% pour le site WEB, l'application ILLIWAP, la formation et le panneau d'information numérique. Le remboursement est effectif sur facture acquittée. Maxime BEGARDES, cogérant, nous a présenté son agence de communication MyCom sise à Nevers et son projet pour le futur site de la Mairie. Il nous a exposé son projet pour le site. Il nous annonce qu'il

nous offre un logo et une séance photographique de la commune pour illustrer le site. Il a expliqué l'importance de suivre une charte graphique. M. BEGARDES quitte la séance à la suite.

Les élus sont invités à télécharger l'application mobile Iliwap afin d'y lire les premières news postées. Il s'agit d'une phase test, l'application sera davantage accès sur les informations présentant un caractère d'urgence.

Madame le Maire expose ensuite que pour anticiper ces dépenses d'investissement, la mairie a besoin de voter par anticipation la possibilité d'engager jusqu'à 25 % maximum du budget de l'exercice précédent – en dépenses investissement.

Délibération votée à la majorité : 10 pour - 1 contre.

III- PCS – DICRIM et Réserve communale bénévole de sauvegarde

Détenir un Plan Communal de Sauvegarde est devenu une nécessité pour toutes les communes, quelque soit leur taille.

***PCS : Plan Communal de Sauvegarde**

***DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**

Madame le Maire explique qu'il s'agit de savoir faire face plus sereinement à un évènement imprévu, telle que la tempête que nous avons subie en juin 2021. Elle expose qu'un personnel a été employé au sein de la CDC des Portes du Berry, afin de nous accompagner dans son élaboration.

Mme AUDOUX Virginie remplace Mme DEMAILLET en tant que conseillère référent.

IV-Abonnements et subventions 2022

Nous sommes régulièrement sollicités tout au long de l'année pour financer diverses associations. Eu égard au budget de la commune, nous avons procédé au vote systématique d'attribution des subventions.

Ont été accordés :

- la redevance 2022 de la SPA du CHER, pour un montant de 107.80 €.
- l'abonnement au journal L'écho du Berry, pour un montant de 60 €.

N'ont pas été accordés :

- Association de prévention routière
- Pep 18
- AFSEP
- JSCF
- Le renouvellement de l'abonnement au journal la vie communale

V-Microcoupures électriques

M. Xavier THIBAUT, référent, a abordé en réunion au sein de la CDC cette problématique récurrente. Madame le Maire avait déjà abordé le sujet en Bureau de Maires. Cela avait fait l'objet d'un article dans le bulletin municipal, dans lequel il été demandé aux habitants de faire remonter la liste des microcoupures subies. Malgré la faible remontée, nous avons décidé d'organiser une réunion avec ENEDIS et les personnes concernées. Un article a été publié sur le bulletin de le CDC.

VI - INSEE

Le nombre des habitants pour notre commune a été recensé à 156.

VII - Animaux domestiques et errants sur la commune

Après des plaintes remontées en mairie concernant les déjections et des animaux errants, la mairie décide de prendre prochainement un arrêté, afin de réglementer la procédure.

VIII – Adressage, plaques et boîtes aux lettres

Trois devis ont été présentés lors du conseil. Un des devis a été retenu. Le conseil a constitué une équipe afin d'installer les boîtes aux lettres conformément aux recommandations du CGR Est (Centre de Gestion de la Route).

IX - Comptabilité

La trésorerie de Sancoins est désormais fermée. Nous dépendons dorénavant du SGC de St Amand-Montrond (service gestion comptable). Mme CHOULY devient Conseillère aux décideurs locaux.

X – Questions diverses

- Distribution des calendriers du SMIRTOM
- Vendredi 4/03 réunion du Cher aux grandes écoles
- Remerciements à M DUBIAU pour son esquisse de la mairie, pour les vœux 2022
- Suite à un signalement de la mairie, dénonçant un faible réseau dans l'ensemble de notre commune, un arrêté préfectoral a été pris imposant au prestataire de couvrir la zone, sur un périmètre qui englobe également Mornay-Berry. Ces deux communes ont été sollicitées. Nous concernant, nous avons monté un dossier complet avec trois sites pouvant accueillir un mât téléphoniques, qui répondent aux critères du prestataire. Nous sommes en attente.

La séance est levée à 21h47.

Karelle HANQUÉZ



Catherine DESBRUERES



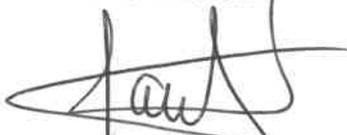
Damien DENEUVE



Jérôme FERRIEN



Xavier THIBAUT



Bertrand KIPPERT



Frédéric DEMAILLET



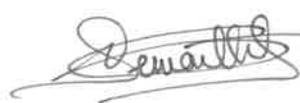
Philippe PERRIN



Virginie AUDOUX



Sandrine DEMAILLET



Isabelle CARCEL

